



SGB Schweizerischer
Gewerkschaftsbund
USS Union syndicale
suisse
USS Unione sindacale
svizzera



Finances de l'AVS : les derniers chiffres démentent les catastrophes annoncées par la droite

Le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS » a expliqué aujourd'hui pourquoi il rejetait une retraite à la carte sociale dès 62 ans, en invoquant en premier lieu des arguments financiers :

1. Pour l'AVS, cela entraînerait un surcoût de 2,5 milliards de francs.
2. Malgré les économies réalisées, subsisterait un surcoût de 1,6 milliard de francs.
3. À la fin de l'année prochaine déjà, 691 millions de francs manqueraient au financement de l'AVS.
4. Pour la seule année 2005, l'AVS enregistrerait un excédent de dépenses de 1,7 milliard de francs.
5. L'avenir de l'AVS serait sombre. Sans mesures d'économies ou recettes supplémentaires, son déficit annuel atteindrait presque 4 milliards de francs jusqu'en 2010.
6. Les initiatives pour une retraite à la carte tomberaient à un moment où les caisses de l'AVS se videraient dangereusement. Le Fonds de l'AVS n'assurerait plus qu'un taux de couverture de 77% au lieu de 100%.
7. Les réserves de l'AVS seraient bientôt épuisées.
8. En l'an 2005, le Fonds de l'AVS ne disposerait plus que d'une réserve de 14,3 milliards de francs.
9. En l'an 2010, le taux de couverture serait négatif.

Toutes ces affirmations viennent de l'argumentaire du « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS » et toutes, elles sont erronées.

Les chiffres erronés du « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS »

Les derniers chiffres de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et du Conseil fédéral, qui sont pour l'instant encore gardés sous clef, montrent que les annonces de catastrophes susmentionnées faites par le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS » sont fausses. Il est possible d'y répondre point par point :

1. Dans ses explications destinées aux citoyennes et citoyens concernant les objets qui seront soumis à votation populaire le 26 novembre, le Conseil fédéral écrit qu'en cas d'adoption des initiatives populaires, le surcoût serait, pour l'AVS, de 2 milliards de francs, et non de 2,5 milliards de francs.
2. Le Conseil fédéral écrit aussi que grâce aux économies qui seront réalisées dans d'autres assurances sociales en cas d'introduction de la retraite à la carte, il sera possible d'économiser 900 millions de francs par an – il restera donc encore, selon la version du Conseil fédéral, un surcoût de 1,1 milliard de francs (et non pas 1,6 milliard comme le prétend le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS ») Et ces économies ne prennent pas en compte la baisse des dépenses de l'aide sociale et en ce qui concerne les rentes-ponts des caisses de pensions. Selon les calculs de l'USS, 350 millions de francs supplémentaires seraient ainsi économisés.

3. Étant donné les derniers chiffres fournis de l'OFAS (cf. annexe), l'AVS réalisera cette année un excédent de 713 millions de francs. L'an prochain, malgré des rentes plus élevées (adaptation selon l'indice mixte), cet excédent sera de 275 millions de francs – pas de déficit donc comme le prétend le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS ».
4. En 2005, selon les derniers chiffres de l'OFAS, l'excédent de l'AVS se montera à 1,8 milliard de francs – pas de déficit de 1,7 milliard de francs comme le prétend le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS ».
5. L'avenir de l'AVS n'est aucunement sombre. En 2010, l'AVS enregistrera, selon les derniers chiffres de l'OFAS, un excédent de 3,8 milliards de francs.
6. Il est absolument faux que les caisses de l'AVS se vident dangereusement, comme le prétend le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS ». Selon les derniers chiffres de l'OFAS, le Fonds de l'AVS atteindra un taux de couverture de 80 pour cent – malgré les recettes inférieures enregistrées durant les années de crise que nous avons passées. Ce fonds a d'ailleurs été créé précisément en vue de périodes de crise, et non pas comme un but en soi.
7. Durant la prochaine décennie, le taux de couverture du Fonds de l'AVS augmentera, selon les derniers chiffres de l'OFAS, pour atteindre les 111,4 pour cent.
8. En l'an 2005, l'AVS aura une fortune de 28,4 milliards de francs – c'est-à-dire deux fois plus que selon le « Comité 2 x NON au démantèlement de notre AVS ».
9. En l'an 2010, le taux de couverture du Fonds de l'AVS, selon les derniers chiffres de l'OFAS, sera de 111,4%.

Les derniers chiffres de l'OFAS ne prennent pas en considération les éventuelles rentrées supplémentaires que pourraient représenter les réserves d'or non utilisées de la Banque nationale, ni le versement à l'AVS de la totalité (et non d'une partie comme à ce jour) du pour-cent de TVA qui lui est destiné.

Les derniers chiffres de l'OFAS reposent sur les recettes de l'AVS jusqu'au 31 juillet 2000.

Premièrement, ils montrent de manière impressionnante l'influence qu'exerce la situation économique sur les finances de l'AVS. Une relance économique et un recul du nombre des personnes au chômage permettent très rapidement à l'AVS de se retrouver dans les chiffres noirs. Deuxièmement, ces chiffres montrent aussi à quel point sont pessimistes les pronostics de l'administration concernant les perspectives financières de l'AVS. Les recettes supplémentaires pour l'an 2000 proviennent en première ligne d'un accroissement des cotisations à hauteur de 3,7%, au lieu des 2 % budgétisés. Cela correspond à une erreur de pronostic de l'OFAS d'un montant de 806 millions de francs.

En résumé, aucun argument financier ne parle en défaveur des initiatives pour la retraite à la carte.

AHV-Finanzhaushalt / Finances de l'AVS de l'an 2000 à 2010

Jahr/Année	Zahlen des Nein-Komitees chiffres du comité des opposants aux 2 initiatives AVS				
	Einnahmen Recettes	Ausgaben Dépenses	+/-	Kapitalkonto Compte de capital	in % der Ausgaben en % des dépenses
2000	27.622	27.662	-40	21.023	76
2001	27.916	28.607	-691	19.920	69,6
2002	28.095	28.480	-385	19.145	67,2
2003	28.569	29.688	-1.119	17.650	59,5
2004	28.714	29.518	-804	16.416	55,6
2005	29.127	30.791	-1.664	14.351	46,6
2006	29.172	30.401	-1.229	12.772	42
2007	29.611	32.187	-2.576	9.885	30,7
2008	29.651	32.144	-2.493	7.151	22,2
2009	30.065	34.130	-4.065	2.911	8,5
2010	30.056	33.900	-3.844	-1.004	-3,0

Jahr/Année	BSV-Zahlen September 2000 Chiffres de l'OFAS (septembre 2000)				
	Einnahmen Recettes	Ausgaben Dépenses	+/-	Kapitalkonto Compte de capital	in % der Ausgaben en % des dépenses
2000	28.763	27.969	+713	22.363	80
2001	29.833	29.558	+275	22.639	76,6
2002	30.631	30.011	+620	23.259	77,5
2003	32.800	30.663	+2.137	25.396	82,8
2004	34.739	33.545	+1.194	26.590	79,3
2005	35.919	34.112	+1.807	28.397	83,2
2006	39.328	36.386	+2.942	31.339	86,1
2007	41.356	36.969	+4.387	35.726	96,6
2008	42.850	37.690	+5.160	40.886	108,5
2009	45.132	41.988	+3.144	44.030	104,9
2010	46.694	42.909	+3.785	47.815	111,4

Annahmen des BSV / Hypothèses de l'OFAS

Das BSV hat für das Jahr 2001 sehr vorsichtige Annahmen getroffen:
Pour 2001, l'OFAS a choisi des hypothèses très prudentes :

Preise Prix	2,00%
Löhne Salaires	2,25%
Lohnmasse Masse salariale	2,70%

Rentenanpassungen: Adaptations des rentes :	
1.1.01	2,50%
1.1.04	6,80%
1.1.06	5,30%
1.1.09	10%

Mehrwertsteuererhöhungen Relèvements de la TVA	
01.01.03	0,50%
01.01.06	0,50%

Weitere, äusserst vorsichtige Annahmen für:
Autres hypothèses extrêmement prudentes pour :

	2001 - 2003	2004 - 2010
Löhne Salaires	2,25%	3,50%
Lohnmasse Masse salariale	2,70%	3,50%
Preise Prix	2%	2,50%